

E 53, Archiv-Nr. 242

*Der schweizerische Gesandte in Rom, J. B. Pioda, an den Bundespräsidenten und
Vorsteher des Politischen Departementes, L. Forrer*

S Confidentielle

Rome, 2 novembre 1906

J'ai l'honneur de venir confirmer par ces lignes l'exposé que j'ai eu l'avantage de faire le 30 Octobre, à Milan, à Messieurs les Conseillers fédéraux Zemp et Ruchet de l'entretien que j'ai eu samedi 27 Octobre avec Mr. Tittoni, Ministre des Affaires Etrangères, au sujet du rachat du Gothard.



Mr. Tittoni me dit qu'il avait reçu ma lettre de Locarno, du 25 Septembre, adressée à sa ville à Desio¹. Il ajouta qu'il avait, naturellement, de suite entretenu le Président du Conseil et le Ministre des Travaux Publics du désir pressant dont Vous lui aviez fait part, lors de Votre visite à Milan, à l'occasion des fêtes du Simplon. Le Ministre des Travaux Publics a dû se mettre entièrement au courant de la question, ce qui a demandé un certain temps. La vraie raison à donner une réponse est que, dans l'idée que la question du choix d'un nouveau percement de tunnel à travers les Alpes serait résolue prochainement, le Gouvernement italien voulait réserver sa réponse pour après la résolution de cette question.

J'ai compris que Mr. Tittoni croyait que la décision sur ce nouveau tunnel serait prise dans la session de décembre de l'Assemblée fédérale.

Le Parlement italien a déjà manifesté lequel des passages il préférerait. Le Gouvernement Royal attend maintenant de savoir quel sera le passage que préférera la Suisse. Suivant que les intérêts italiens auront été favorisés ou non par le choix qu'aura fait la Suisse, le Gouvernement italien se réservera de modifier les propositions qu'il croit devoir faire au Gouvernement suisse, en vue du rachat du Gothard, pour sauvegarder ses intérêts et ses droits.

«A la suite de Vos démarches insistantes pour avoir une réponse», me dit Mr. Tittoni, «le Gouvernement italien s'est décidé à me charger de Vous expliquer son attitude et de Vous communiquer les propositions qu'il ferait, dans le cas où le Splügen serait le passage choisi».²

Voici les propositions italiennes:

A. Institution d'une délégation internationale spéciale pour les affaires du chemin de fer du Gothard, à l'instar de ce qui a été fait pour le Simplon.

B. Application immédiate des réductions offertes par le Gouvernement fédéral sur les distances virtuelles de 64 à 50 Km. sur la ligne Erstfeld–Chiasso et de 50 à 40 Km. sur la ligne Erstfeld–Pino.

C. Réduction successive de 5 Km. par an des dits prolongements virtuels, de manière à faire disparaître au bout de dix ans sur le parcours Erstfeld–Chiasso et au bout de huit ans sur le parcours Erstfeld–Pino toute surtaxe pour les marchandises, comme les chemins de fer italiens n'en exigent pas non plus sur les passages des Apennins.

1. E 2200 Rom 2 / Gotthard 1905–1907.

2. Diese Forderung tauchte bereits in einem Bericht Piodas vom 1. Juli 1905 auf, worin von einem entsprechenden Vorstoss des Deputierten Rubini (Menaggio/Como) die Rede war. Im Bericht vom 24. März 1906 berichtete Pioda von einem erneuten Vorstoss in der Deputiertenkammer wie im Senat (E 53, Archiv-Nr. 242; 2200 Rom 1/1906 XXI. 2). Italien wurde von Deutschland in dieser Forderung nicht unterstützt. Bundespräsident Müller notierte sich am 11. Juni 1907: v. Bülow kommt auf den Splügen zu sprechen und fragt, ob wir von Italien etwas erhalten hätten. Ich verneine dies und sage ihm, dass wir die Sache noch nicht für reif halten. Er sagt «ganz vertraulich», dass Deutschland keineswegs dränge, da Baiern kein Interesse am Splügen habe, das seinem Verkehr eher Schaden bringe. Deutschland werde Italien machen lassen. Ich gewinne den Eindruck, dass man deutscherseits einem Kältegefühl gegen Italien Ausdruck gibt. Aber Italien soll von diesem Verhalten nichts wissen (Tagebuch Müller, J.I.23.1.).

D. Compléter la concession de la ligne Samaden–Tirano par celle de la ligne St. Moritz–Maloja–Chiavenna.

De ce qui précède il ressort donc, que, si le choix de la Suisse ne tombe pas sur le Splugen, le Gouvernement italien se réserve de présenter des propositions qui lui fournissent d'autres compensations pour le rachat du Gothard.

Mr. Tittoni a aussi fait jouer la note de la politique intérieure en me disant que le choix du Splugen assurerait au Ministère et au traité qu'il y aurait lieu de signer l'appui de la députation lombarde influente et nombreuse et en particulier de Mr. Rubini, député de Côme, qui doit être le vrai *Deus ex machina* de toute cette proposition italienne.

L'importance de la chose et le désir de Mr. Tittoni de ne pas paraître exercer une pression sur nous m'ont engagé à Vous communiquer ces propositions de vive voix, comme le désirait aussi Mr. Tittoni. J'attends maintenant qu'il Vous plaise de me donner Vos instructions. Si j'ai l'occasion de voir Mr. Tittoni avant que ces instructions n'arrivent, je lui dirai que j'ai rencontré Messieurs les Conseillers fédéraux Zemp et Ruchet à Milan et que je leur ai fait la communication de ce dont il m'avait entretenu. J'ajouterai qu'ils se sont réservé d'en faire part au Conseil fédéral, dont j'attends les instructions. Cela me dispensera de revenir sur le sujet pour quelque temps.